

ACTIVITÉS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Coordination des travaux du Comité scientifique et de ses groupes de travail

14.1 Le Comité scientifique estime que le rythme et le volume de travail croissant auxquels les groupes de travail ont à faire face ne peuvent plus être maintenus. Pour résoudre ce problème, au fur et à mesure que les capacités se développent, il a été convenu que les questions importantes sur lesquelles travaillent le WG-EMM et le WG-SAM seraient menées consécutivement plutôt que parallèlement (comme c'est le cas actuellement). Effectuer les tâches de manière séquentielle retardera la formulation d'avis à la Commission et, par conséquent, le Comité scientifique déclare que des précautions supplémentaires seraient nécessaires dans l'approche de gestion des ressources marines vivantes sur lesquelles ces groupes de travail travaillent habituellement (par ex., le krill, le poisson des glaces, la légine, les VME et la capture accessoire).

14.2 Pour entamer le processus de priorisation des questions sur lesquelles le WG-EMM et le WG-SAM travaillent, le Comité scientifique s'accorde sur l'ordre du jour suivant du WG-EMM pour l'année prochaine. Il indique par ailleurs que cet ordre du jour constituerait le fondement d'un plan de travail triennal pour le WG-EMM :

Thème central – à suspendre jusqu'à ce que le Comité scientifique décide que les capacités se sont suffisamment développées pour que ces discussions puissent être rajoutées à l'ordre du jour du WG-EMM.

Effets sur l'écosystème de la pêche de krill :

- i) Effectuer les réévaluations et les évaluations relatives aux :
 - a) les notifications d'intention de pêcher le krill
 - b) les tendances de la pêche au krill
 - c) les résultats de la pêche exploratoire de krill dans la sous-zone 48.6
 - d) la révision de l'estimation de B_0 et des limites de capture de précaution.
- ii) Suspendre la réévaluation et l'évaluation :
 - a) des données collectées par le CEMP, de l'examen du CEMP et des travaux menés par le WG-EMM-STAPP ;
 - b) des informations liées au changement climatique ;
 - c) de la mise au point des stratégies de gestion de rétroaction ;
 - d) des questions posées au WG-EMM découlant de l'évaluation de la performance (section 10).

Effets sur l'écosystème de la pêche au poisson : Suspendre tous les travaux relatifs à cette question.

Gestion géographique pour faciliter la conservation de la biodiversité marine :

- i) Effectuer les réévaluations et les évaluations relatives aux :
 - a) VME ;
 - b) zones protégées, en accordant une importance particulière aux travaux nécessaires pour franchir la première étape du plan convenu de mise en place d'un réseau d'AMP d'ici 2012 (paragraphe 3.15). (Les questions liées à l'harmonisation des approches de gestion géographique dans l'ensemble du STA seront naturellement traitées dans le cadre de ces travaux.)

14.3 Le Comité scientifique, rappelant que l'ordre du jour du WG-SAM est censé répondre aux demandes d'autres groupes de travail, identifie les points-clés qui devront être examinés par le WG-SAM en 2010 :

- couverture systématique des pêcheries de krill par les observateurs (haute priorité) ;
- modèles écosystémiques pour développer la gestion par rétroaction dans les pêcheries de krill (suspendu) ;
- évaluation des VME et/ou méthodes d'évaluation (haute priorité)
 - calcul de l'empreinte écologique
 - méthodes de simulation et d'évaluation ;
- évaluation des AMP et/ou méthodes d'évaluation (autre programme de travail) ;
- pêcheries exploratoires de la sous-zone 58.4 et plans de rétablissement pour les pêcheries fermées (haute priorité)
 - conceptions d'études de recherche pour les pêcheries de légine pour lesquelles on dispose de peu de données
 - réévaluation de l'évaluation de la TSVPA de la division 58.4.1 ;
- sous-échantillonnage d'otolithes (suspendu) ;
- échantillonnage optimal des observateurs (suspendu) ;
- évaluations des raies (suspendu) ;
- données nécessaires pour les évaluations (dates limites pour les données) (suspendu).

14.4 Le Comité scientifique considère une proposition visant à réserver deux journées de sa réunion l'année prochaine pour tenir un symposium sur les priorités de ses travaux futurs. Il estime que cette question devrait être examinée par le groupe de correspondance *ad hoc* (paragraphe 10.23).

Activités de la période d'intersession de 2009/10

14.5 Le Comité scientifique déclare n'avoir reçu aucune offre de Membres proposant d'accueillir les réunions du WG-SAM et du WG-EMM en 2010. La Chine informe la réunion qu'elle tiendra des discussions internes pour envisager la possibilité d'accueillir de futures réunions des groupes de travail. Le Comité scientifique accueille chaleureusement l'offre de la Chine.

14.6 Le Comité scientifique note que J. Watkins continuera d'assumer la responsabilité de la réunion du SG-ASAM en 2010, mais que R. O'Driscoll ne sera plus en mesure d'assumer celle de coresponsable.

14.7 Le Comité scientifique note que la réunion du WGFASST du CIEM aura lieu du 27 au 30 avril 2010 à San Diego, en Californie (États-Unis) et que les États-Unis ont proposé d'accueillir le SG-ASAM dans le cadre de cette réunion. Certains Membres estiment toutefois qu'en raison des contraintes budgétaires, la date et le lieu de la réunion du sous-groupe risqueraient d'en limiter la participation. En réponse aux inquiétudes de ces membres, et afin d'élargir leur participation au sous-groupe, le Royaume-Uni offre d'en être le pays-hôte.

14.8 Le Comité scientifique déclare que les réunions suivantes auront lieu pendant la période d'intersession de 2009/10 :

- SG-ASAM, Cambridge, Royaume-Uni (date à préciser) (responsable, J. Watkins)
- WG-SAM (date et lieu à préciser) (responsable, A. Constable)
- WG-EMM (date et lieu à préciser) (responsable, G. Watters)
- TASO *ad hoc*, Hobart, Australie, du 11 au 16 octobre 2010 (coresponsables : D. Welsford et C. Heineken)
- WG-FSA au siège de la CCAMLR, Hobart, Australie, du 11 au 22 octobre 2010 (responsable, C. Jones).

14.9 Le Comité scientifique est préoccupé par le fait que tenir les réunions du TASO *ad hoc* et du WG-FSA en même temps risque d'entraîner une réduction des capacités au sein du WG-FSA. Par conséquent, il encourage vivement les Membres à envoyer des scientifiques, coordinateurs techniques et autres experts aux réunions de l'année prochaine.

14.10 Le Comité scientifique approuve le programme, décrit au paragraphe 14.8, des réunions des groupes de travail de l'année prochaine et déclare qu'il serait utile d'y faire participer des scientifiques qui s'intéressent aux travaux de la CCAMLR, des scientifiques de pays non-Membres mais aussi d'institutions qu'on n'associe pas habituellement aux travaux du SC-CAMLR.

Projets CCAMLR-API

14.11 Le Comité scientifique rappelle les commentaires qu'il a émis sur les résultats des travaux des Membres qui ont participé à diverses campagnes et activités menées dans le cadre de l'API (SC-CAMLR-XXVII, paragraphe 14.6). Il déclare que les résultats de ces travaux seront une preuve durable de la contribution de CCAMLR à l'API. Par ailleurs, il encourage les Membres à participer à la réunion de l'OSC sur l'API à Oslo, en Norvège, du 8 au 12 juin 2010.

Invitation des observateurs à la prochaine réunion

14.12 Le Comité scientifique déclare que tous les observateurs invités à la réunion de 2009 seront conviés à participer à la XXIX^e réunion du Comité scientifique.

Invitation d'experts aux réunions des groupes de travail

14.13 Le Comité scientifique estime qu'après consultation avec les responsables et le secrétariat pour ce qui est des questions d'ordre budgétaire, des experts devraient être invités à participer aux réunions des groupes de travail et de celles des sous-groupes.

Prochaine réunion

14.14 La prochaine réunion du Comité scientifique est prévue au siège de la CCAMLR à Hobart, Australie, du 25 au 29 octobre 2010.